

## Reprise de l'animation étudiante à l'UCLouvain

Le 29 septembre dernier, en début de soirée, une étudiante de l'UCLouvain faisait une chute d'un 2<sup>e</sup> étage, lors d'un souper dans un kot. Emmenée dans un état critique à la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies, l'université avait rapidement pris la décision de suspendre l'animation étudiante, par respect pour l'étudiante, sa famille et ses ami·es.

Dans la foulée, **deux enquêtes** ont rapidement été ouvertes, l'une par le Parquet de Nivelles, l'autre par l'université, en vue de faire la lumière sur ce dramatique incident.

L'université tient à rappeler son soutien à la famille et l'entourage de l'étudiante et espère que son état de santé s'améliorera rapidement.

Ce mardi 5 octobre 2021, **l'université a rencontré les responsables de l'animation étudiante** et, ensemble, ils se sont **accordés sur une reprise des activités**, selon les modalités suivantes :

- **Reprise d'un nombre limité d'activités de baptêmes**, pour une **durée d'une semaine**, du 6 au 14 octobre 2021 à 12h
- **Renforcement de la tolérance zéro** pour la consommation d'alcool lors des bleusailles, soit une absence totale d'alcool et donc des **baptêmes 100 % à l'eau** (ou softs), comme c'était déjà le cas depuis de nombreuses années (protocole des baptêmes)
- **Réouverture des surfaces d'animation** et reprise de la totalité des activités étudiantes à partir du mercredi 6 octobre 2021
- Instauration d'un **covid safe ticket**, pour les activités qui impliquent plus de 50 personnes en intérieur

Par ailleurs, par respect pour l'étudiante et sa famille, **le cercle de droit a pris la décision d'annuler les baptêmes cette année.**

Enfin, l'UCLouvain a décidé d'entamer une **réflexion globale sur une consommation d'alcool responsable en milieu étudiant**, sous la houlette du vice-recteur aux affaires étudiantes. Avec un **objectif** : un **renforcement** et des **modifications des règlements internes liés à l'animation étudiante** (charte AUNE, protocole d'accord sur les bleusailles et baptêmes).